

VILLE D'ANGRES

Procès-verbal de séance du 6 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mme Anouk BRETON, Maire à la suite de la convocation du 29 mars 2023 adressée individuellement à chaque conseiller en exercice, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Etaient présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

Mme Maryse ROGER COUPIN ayant donné procuration à M.Pascal CARON
M.Denis DENNEULIN ayant donné procuration à Anouk BRETON
M.Jean FRANCOIS ayant donné procuration à Annie WOJCIECHOWSKI
Mme Daisy LACAILLE ayant donné procuration à Sandrine LEMARCHAND DE LACOUTURE
M.Cédric ROMA ayant donné procuration à Angélique CHAUMERET
M.PAQUIN André ayant donné procuration à Monsieur Pascal CARON
M. GALAVAIRE Romain ; Mme Laurina LECU ; M. PACQUIN André ; M.Rodolphe DECOOPMAN
Est désignée secrétaire de séance : Cathy DRUELLE

Ordre du jour de la séance :

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2023
- 2) Lecture des décisions :

Décisions 2023 -43 : Encaissement du chèque GROUPAMA

Décision 2023-44 : Contrat avec la Société « Prévention Artois » pour des interventions « Alimentation » dans le cadre du projet « Pass sport santé bien être.

Décisions 2023-45 : Contrat avec le « Centre Régional des professionnels de l'enfance » pour l'organisation de formation portant sur l' analyse des pratiques de la Micro Crèche.

Décisions 2023-46 : Travaux de Création de salles associatives dans un bâtiment existant -rue de la Cavée Avenant n°1 lot 6 : Chauffage VMC Plomberie

Décisions 2023-47 : Convention de labellisation « Label Api cité » avec l'Union Nationale de l'Api Culture Française

Décisions 2023-48 : Tarif de participation forfaitaire des familles pour le Centre de Loisirs sans Hébergement 4-13 ans (vacances d'avril 2023)

Décisions 2023-49 : Tarif de participation forfaitaire des familles pour le Centre de Loisirs sans Hébergement 12-17 ans (vacances d'avril 2023)

Décisions 2023-50 : Contrat avec l'entreprise DEGRAVE & MARCANT ASSAINISSEMENT pour des travaux de démontage de la cuve à fioul à l'école Curie.

Décisions 2023-51 : Contrat d'adhésion à « Planète Sciences « Hauts de France pour l'année 2023.

- 3) Délibérations :

- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Commissions Municipales
- Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS
- Commission d'Appel d'Offre

.....

DELIBERATION N°1

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, avec effet au 26 mars 2023, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des adjoints comme suit :

De fixer les taux maximum des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et conseillers municipaux conformément aux dispositions de l'article L2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERATION N°2

Objet : Commissions Municipales

Suite à son élection en tant que Maire d'ANGRES, le 26 mars 2023, Mme Anouk BRETON présente une liste de 6 noms pour les commissions suivantes :

1) Commission pour l'action sociale et la promotion de la santé

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Cathy DRUELLE
- 2) Marie-Emilie PODSIADLY
- 3) Laurina LECU
- 4) Jean-François GLORIAN
- 5) Denis DENNEULIN
- 6) Anne-Sophie POTIER

2) Commission pour les travaux et l'environnement :

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Pascal CARON
- 2) Daisy LACAILLE
- 3) Sylvie LUCZACK
- 4) Jean-Marc DERUY
- 5) Olivier SORON
- 6) Philippe LAURENT

3) Commission pour l'enfance et la jeunesse :

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Sandrine LEMARCHAND DE LACOUTURE
- 2) Fanny COGET
- 3) Laurina LECU
- 4) Sylvie LUCZAK
- 5) Marie-Emilie PODSIADLY
- 6) Denis DENNEULIN

4) Commission pour La sécurité publique, le jumelage et le devoir de mémoire :

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Serge POIX
- 2) Philippe LAURENT
- 3) Jean François GLORIAN
- 4) Liliane TURLA
- 5) Jacques LEDOUX
- 6) Jean-Marc DERUY

5) Commission pour l'enseignement et l'insertion professionnelle

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Cédric ROMA
- 2) Anne-Sophie POTIER
- 3) Angélique CHAUMERET
- 4) Dennis DENNEULIN
- 5) Marie-Emilie PODSIADLY
- 6) Maryse ROGER COUPIN

6) Commission pour les aînés et l'intergénérationnel :

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants :

- 1) Adjoint délégué : Annie WOCJICIECHOWSKI
- 2) Angélique CHAUMERET
- 3) Jean FRANCOIS
- 4) Sylvie LUCZAK
- 5) Laurina LECU
- 6) Liliane TURLA

7) Commission pour le développement du Sport et de la vie associative:

Sont élus, à l'unanimité, les 6 conseillers suivants

- 1) Adjoint délégué : Emilie LEJEUNE
- 2) Sylvie LUCKZAK
- 3) Denis DENNEULIN
- 4) Olivier SORON
- 5) Jacques LEDOUX
- 6) Fanny COGET

DELIBERATION N°3

Objet : Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et désignation de ses membres.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal ,

- **DECIDE** à l'unanimité de fixer à 12 le nombre de ces membres.
- **PROCEDE** en son sein à l'élection de ces membres.

Sont ainsi élus :

- DRUELLE Cathy
- DENNEULIN Denis
- PODSIADLY Marie-Emilie
- LEMARCHAND DE LA COUTURE Sandrine
- CARON Pascal
- WOJCIECHOWSKI Annie

DELIBERATION N°4

Objet : Commission d'Appel d'Offres et Commission des Marchés à Procédure Adaptée.

Sur proposition de son Président,

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité de désigner les mêmes membres et de ne pas modifier la liste des membres désignés lors du Conseil Municipal du 27 mai 2020 et ce jusqu'aux prochaines élections.

Séance levée,

ANGRES, le 6 avril 2023,

La Secrétaire de Séance



Le Maire,

